

Un chiffre d'affaires en progression en 2018

En 2018, le marché des **médicaments vendus aux officines**¹ se compose de 13 000 présentations de médicaments différentes et représente un chiffre d'affaires (CA) de 20,6 milliards d'euros en France métropolitaine, valorisés aux prix catalogue des laboratoires (hors taxes) [graphique 1]. Après trois années de stabilité du CA des ventes aux officines (+0,2 % en moyenne de 2015 à 2017), il progresse en 2018 (+2,5 %).

Ce marché se compose de spécialités remboursables, à hauteur de 80 % du nombre de présentations et de 90 % du chiffre d'affaires, et de spécialités non remboursables. La valeur des ventes aux officines de médicaments remboursables augmente fortement, atteignant 18,6 milliards d'euros en 2018, alors qu'elle n'avait cessé de diminuer depuis 2011 (avec un pic à 19,5 milliards d'euros) pour finalement se stabiliser autour de 18,0 milliards d'euros depuis 2015. En revanche, le chiffre d'affaires des spécialités non remboursables diminue de 4,3 % en 2018 et s'élève à 2,0 milliards d'euros.

Une forte hausse des médicaments remboursés à 100 %

Le chiffre d'affaires des médicaments remboursés à 100 %, prescrits en cas de pathologies lourdes et graves, connaît une très forte hausse en 2018 (+17,7 %, soit 696 millions d'euros). Celle-ci s'explique par l'arrivée en ville de médicaments auparavant réservés à la distribution hospitalière *via* la rétrocession. Il s'agit d'anticancéreux par voie orale et des nouveaux médicaments indiqués dans le traitement de l'hépatite C. La part de marché de ces spécialités a plus que doublé depuis 2007, passant de 9,1 % en 2007 à 22,5 % en 2018 (graphique 2).

Les médicaments remboursés au taux de 65 % représentent 60 % du chiffre d'affaires total en 2018. La valeur des ventes de ces médicaments est en léger recul de 0,4 % (soit 50 millions d'euros) entre 2017 et 2018.

Le chiffre d'affaires des médicaments remboursés à 15 % et à 35 % est quant à lui en baisse de 2,8 % (50 millions d'euros), notamment à la suite de l'arrêt de la prise en charge de la thiocolchicoside (myorelaxant) et des médicaments anti-Alzheimer, après la réévaluation de leur

service médical rendu par la Haute autorité de santé (HAS).

Une progression modeste des génériques

En 2018, le nombre d'unités vendues de médicaments génériques est en légère hausse (+1,2 %) avec près de 916 millions de boîtes vendues. Les génériques représentent désormais 37,3 % des boîtes de médicaments du champ remboursable et 80 % des unités vendues pour les médicaments du répertoire générique (graphique 3). Depuis 2017, la progression des génériques semble marquer le pas, après avoir fortement progressé à partir de 2011.

Dans le même temps, le nombre d'unités vendues de princeps génériques se stabilise en 2018. La part de médicaments du répertoire générique parmi les médicaments remboursables s'établit ainsi à 49,2 %, en progression de 1,2 point par rapport à 2017.

Le chiffre d'affaires du répertoire générique continue ainsi de progresser (+7,7 %) pour s'établir à 6,2 milliards d'euros, soit 33 % du chiffre d'affaires des médicaments remboursables.

Par ailleurs, les médicaments soumis au mécanisme du tarif forfaitaire de remboursement représentent désormais un chiffre d'affaires de 1,1 milliard d'euros, soit 6,2 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des médicaments remboursables et 18,6 % du chiffre d'affaires du répertoire des génériques.

Une consommation accrue des molécules plus récentes

En 2018, les médicaments âgés² de plus de vingt ans représentent, comme en 2017, 41 % du chiffre d'affaires des médicaments remboursables (graphique 4), suivis par ceux mis sur le marché depuis dix à vingt ans (30 % du marché, en recul de 3 points).

Les médicaments de moins de dix ans comptent désormais pour 29 % du chiffre d'affaires remboursable, en progression de 3 points par rapport à 2017. Cela reste néanmoins bien inférieur aux 40 % de part de marché observé pour ces médicaments en 2007.

1. L'analyse réalisée ici porte sur le marché pharmaceutique du point de vue des laboratoires exploitants en France métropolitaine (hors homéopathie remboursable) : elle ne s'intéresse pas à la consommation finale de médicaments mais aux ventes des laboratoires qui les commercialisent auprès des pharmacies de ville (officines), par l'intermédiaire ou non de grossistes-répartiteurs (voir fiche 14). Les montants présentés sont donc des montants hors taxes et hors remises commerciales et ne comprennent pas les ventes de médicaments rétrocédés, *i.e.* délivrés par les pharmacies à usage intérieur (PUI) et les pharmacies hospitalières à des patients ambulatoires.

2. Par convention, l'âge du médicament est calculé à partir de la première date de commercialisation de la substance active (ou, le cas échéant, de la combinaison) composant le médicament. Ainsi, les médicaments génériques ont par construction ici le même âge que le premier princeps commercialisé.

Pour en savoir plus

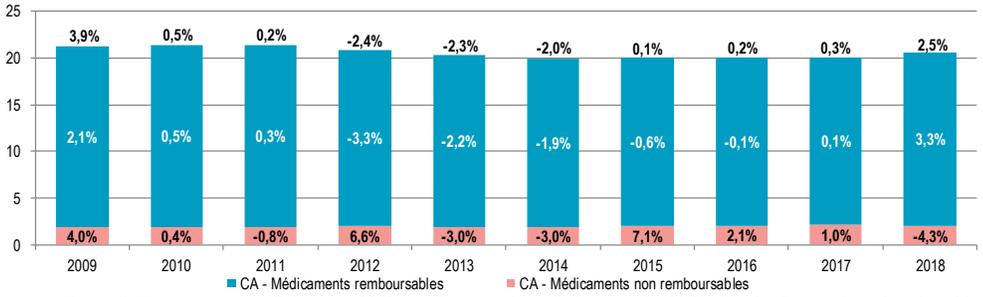
> Caisse nationale de l'Assurance maladie (2018, juillet). « Améliorer la qualité du système de santé et maîtriser les dépenses », Propositions de l'Assurance Maladie pour 2019.

> Commission des comptes de la Sécurité sociale (juin 2019). *Les comptes de la Sécurité sociale, résultats 2018, prévisions 2019*. Éclairage « Le marché du médicament en officine de ville en France en 2018 », pp. 106-109.

> Comité économique des produits de santé (CEPS) (2018, septembre). Rapport d'activité 2017.

Graphique 1 Ventes de médicaments d'officine

Bâtons des montants en milliards d'euros (sur l'axe), évolution par grande catégorie de médicament et du total en %



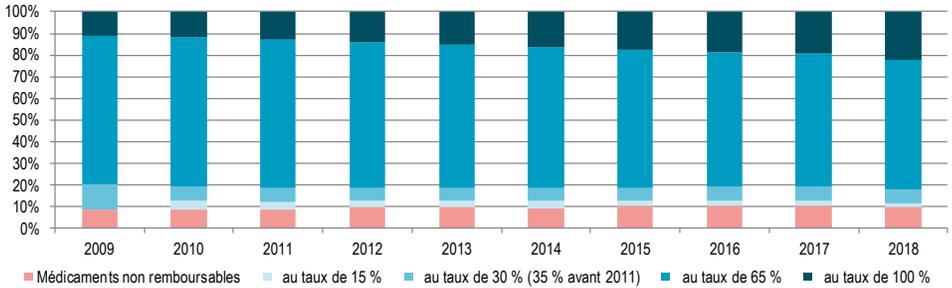
Lecture > Le total des ventes aux officines en 2018, en France métropolitaine, est de 20,6 milliards d'euros, hors homéopathie remboursable (estimée à 0,2 milliard d'euros). Le chiffre d'affaires des médicaments progresse de 2,5 % par rapport à 2017, et celui des médicaments remboursables de 3,3 %.

Champ > Ventes en officines pharmaceutiques en France métropolitaine.

Source > GERS ; traitements DREES.

Graphique 2 Parts de marché des médicaments vendus aux officines selon le taux de remboursement

En %



Note > Les parts de marché sont calculées sur le chiffre d'affaires. Le taux de remboursement de 30 % était de 35 % jusqu'en 2011.

Lecture > En 2018, les médicaments remboursés à 100 % représentent 22,5 % du marché.

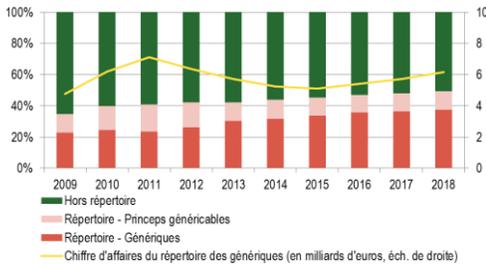
Champ > Ventes aux officines pharmaceutiques en France métropolitaine.

Source > GERS ; traitements DREES.

Graphique 3 Ventilation du nombre de boîtes et CA des médicaments remboursables

En %

En milliards d'euros



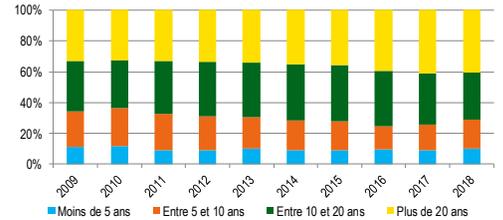
Lecture > En 2018, les médicaments inscrits au répertoire générique représentent 49,2 % du nombre de boîtes vendues, dont 37,3 % pour les seuls génériques. Le chiffre d'affaires des médicaments du répertoire générique atteint 6,2 milliards d'euros en 2017.

Champ > Ventes de médicaments remboursables aux officines pharmaceutiques en France métropolitaine.

Source > GERS ; club CIP ; traitements DREES.

Graphique 4 Part de marché des médicaments vendus aux officines selon leur classe d'âge

En %



Note > L'âge du médicament est calculé au 31 décembre de l'année considérée.

Lecture > En 2018, les médicaments âgés de 20 ans ou plus représentent 40,8 % du chiffre d'affaires des médicaments remboursables.

Champ > Ventes de médicaments remboursables aux officines pharmaceutiques en France métropolitaine.

Sources > GERS ; TheSorimed ; traitements DREES.